Compte rendu du CA du 19 décembre 2017

Présents : Thèrèse Sivry ; Annic Davias ; Daniele Marchand ; Georges Elandalloussi ; Jean Claude Rodriguez ; André Verrier ; Didier Lamarque ; Gilbert Condis ; Claude Sivry ; Jean Pierre Miceli.

Excusés : Bernard Bezombes.

Absents : Daniel Wiroth ; Julien Ducor. Michel Descuns ;

Début de séance 18h30

Ordre du jour:

- Changement du système d'adhésion par un passage de l'année civile à l'année scolaire.

- Organisation, mise au point sortie Truffes.

- Organisation de l'AG prévue le 20 janvier 2018.

- Questions diverses.

1/ Changement du système d'adhésion par un passage de l'année civile à l'année scolaire.

Ce changement est proposé suite au fait que cette année, nous avons eu beaucoup d'adhésions de septembre à novembre; cela a posé des problèmes de gestion de la liste des adhérents et des cotisations; La majorité des associations de Carbonne fonctionne à partir de septembre. Nous espérons avec ce changement faciliter l' administration de l'association.

 La proposition est agréée par tous.

 2 bilans financiers et prévisionnels à réaliser :

 Du 1ier janvier 2018 au 31 aout 2018 et du 1ier septembre 2018 au 1ier septembre 2019.

 AG maintenue au 20 janvier, nouvelle AG en septembre (date à déterminer).

 Règlement intérieur à modifier par Thérèse.

 Date d’ouverture des adhésions le 1ier septembre et clôture le 30 avril

 Cotisation forfaitaire de 20 euros/ personne ou 30 euros/couple.

Toujours dans le but de faciliter la gestion, nous ne faisons pas de cotisation différente pour cette période de 8 mois et ne ferons plus de tarif réduit en cours d'année.

 L’appel à cotisation aura lieu lors de l’AG du 20 janvier 2018

 Un deuxième appel à cotisation aura lieu à partir du 1ier septembre 2018.

2/ Organisation, mise au point sortie Truffes.

Thérèse reprécise ce qu'elle a dit lors du dernier CA:

Puisque nous avons de l'argent sur le compte et que la demande de subvention est maintenue, que ceux qui ont des propositions d'amélioration ou d'animation pour l'association fassent leur projet et le mène à bien lorsqu'il est accepté.

Jean-Claude a fait faire plusieurs devis pour le transport sortie truffes, il a contacté les adhérents, le centre qui nous reçoit et un restaurant.

 Devis transport pour 55 personnes à 650 euros (Régie des transports de Carbonne)

 Le transport est pris en charge par l’association.

 Restaurant prévu avec menu à 20 euros ou pique nique sur place (20 places maxi).

 Prix de l’entrée du musée 8 euros

 La liste des personnes intéressées par la sortie est à rédiger par JP et devra être clôturée pour le 5 janvier 2018

 JP remettra à Thérèse et Jean Claude cette liste afin qu’ils puissent effectuer les réservations auprès de la Régie des transports et du restaurant (1 mois avant).

 Les chèques (restaurant + musée) seront réceptionnés par Gilbert à la Boite de l’association à la mairie de Carbonne (pas d’avance de l’association).

3/ Organisation de l'AG prévue le 20 janvier 2018.

 Bilan financier présenté par Gilbert.

Bilan prévisionnel revu ensemble: quelques modifications doivent être apportées,

 (Montant adhésions ; acompte ; prélèvement exceptionnel).

 Rapport moral à rédiger (JP)

 Convocation à lancer avant le 5 janvier avec procuration (JP).

 Informer la mairie pour le bandeau lumineux et le maire pour l’invitation (JP)

 Préparer feuille de présence (Thérèse).

 Demander auprès de la Mairie le code WIFI pour présentation du site internet.

4/ Questions diverses.

 Verrouillage sur le site internet des comptes rendus du CA à réaliser (JP). (accessible qu'aux membres CA)

Information:

 L’office de tourisme de Cazères serait intéressé par une participation de l’association de mycologie du 23 mai au 27 mai 2018 pour "la fête de la nature", expo diaporama ou conférence.

Chaque année, les membres du CA démissionnent. L'appel à candidature se fait avec la convocation à l'AG; Thérèse demande que les personnes désirant arrêter le disent à l'avance.

 Annic DAVIAS et Gilbert CONDIS préviennent qu'ils ne se représenteront peut-être pas.

Fin de séance 20 heures.

 ……………………